



MAIRIE D'ORLÉAT
4 rue de Fougères
63190 Orléat

Tél : 04 73 73 13 02
Fax : 04 73 73 10 32

AR Prefecture

063-216302653-20230925-20230962-DE
Reçu le 02/10/2023

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2023

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents :15 Votants : 17

L'an deux mille vingt-trois le vingt-cinq septembre, le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 juin 2023.

PRÉSENTS : Laurent DOLCEMASCOLO, Patricia LACHAMP, Céline DESSIMOND, Christian ROBIN, Daniel MAURIN, Sylvette MARECHAL, Richard PONCEPT, Grégory COINTE, Patricia MONTAGNIER, Stéphanie YVERNAULT, Cindy FOUR, Rémi CHABANAT, Anthony BOURBONNAUX, Patricia MONTAGNER.

Ont donné procuration : Mme Nicole MARQUES à Elisabeth BRUSSAT
M. Jean-louis ROUVIDANT à Daniel MAURIN

Absents : Héloïse FERRIER
Sophie CARRE

DELIBERATION

**Contrat d'abonnement au Conseil juridique
N°2023/09/62**

Objet : Autres domaines de compétences des communes

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il y aurait lieu de renouveler le contrat d'assistance juridique auprès du cabinet Teillot et associés pour l'année 2022/2023 au prix de 4 800 € TTC.

Madame le Maire donne lecture du contrat d'abonnement ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

- Approuve le contrat d'abonnement.
- Autorise Mme le Maire à signer le contrat au nom de la commune.

Le Maire
Elisabeth BRUSSAT

Fait à Orléat, le 25 septembre 2023

AR Prefecture

063-216302653-20230925-20230962-DE
Reçu le 02/10/2023